

BREST MÉTROPOLE



QUELQUES CHIFFRES CLÉS

€ 19 210
Revenu médian

€ 12,7
Salaire net horaire moyen

60 % de ménages imposés

Rapport interdécile

5

Les revenus salariaux
représentent **64 %** des
revenus des ménages (dont 3,1 %
d'indemnités chômage)

Les pensions, retraites et rentes
représentent **27 %** des
revenus des ménages

Les bénéfiques et autres revenus
représentent **9 %** des revenus
des ménages



Photo : ADEUPa

Les revenus des habitants

La refonte actuelle de la géographie prioritaire pour les politiques de la ville, fondée sur l'unique indicateur du seuil de pauvreté, a conduit les pilotes de l'Observatoire social de Brest métropole à retenir le thème des « revenus des habitants » comme sujet d'approfondissement pour cette année 2014.

Le revenu médian par unité de consommation des ménages à Brest métropole est de 19 210 € annuels. Il est équivalent au revenu médian en France métropolitaine et légèrement supérieur à celui du Finistère et de la région Bretagne qui s'élève à 18 950 € environ.

Brest métropole reste une intercommunalité dans laquelle le niveau d'inégalité est peu élevé. Toutefois, les jeunes, les personnes seules, les familles monoparentales ou les familles nombreuses sont identifiés comme les ménages ayant les plus basses ressources financières. De même, plusieurs quartiers de la ville de Brest se distinguent par la part des personnes en situation de précarité, phénomène s'expliquant principalement par la forte concentration de logements sociaux dans ces secteurs.

Revenus comparés à d'autres territoires

Photo : Thierry Joyeux - Brest métropole océane



Brest : un revenu médian plus faible mais une ville moins inégalitaire

Le revenu médian à Brest est supérieur à celui de Lorient et Angers mais inférieur à celui du Mans, de Caen, de Rennes et de Dijon. En revanche, comparé à ces villes, Brest présente un rapport interdécile plus faible (avec Dijon), ce qui signifie qu'elle est une ville bien moins inégalitaire.

Dans toutes les villes de la comparaison, le revenu médian est plus faible qu'à l'échelle de l'intercommunalité. Cela s'explique par la plus grande diversité des types d'habitat et modes d'occupation, dont une part plus importante de logements sociaux, dans les villes-centres par rapport aux communes périphériques.

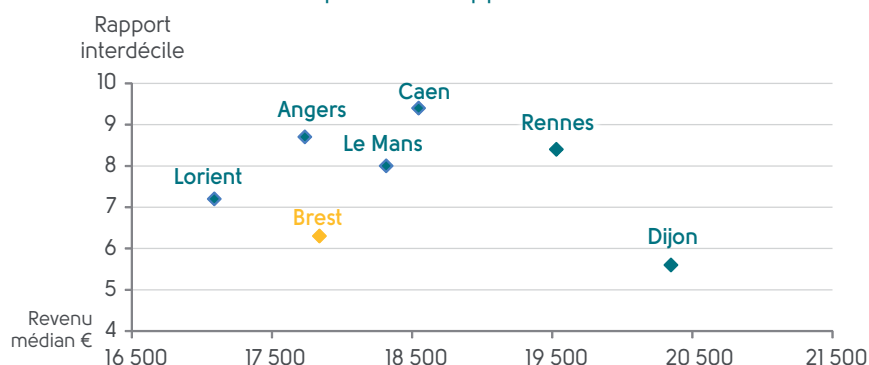
De même, la prédominance de l'habitat pavillonnaire et le plus faible nombre de logements sociaux dans les communes périphériques réduit le niveau d'inégalité par rapport aux villes-centres : le rapport interdécile est plus faible dans les intercommunalités.

L'accueil de personnes en situation de pauvreté dans les villes peut être considéré comme une leurs fonctions : il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement mais de sa fonction d'accueil de toutes les populations, quel que soit leur niveau de revenus.

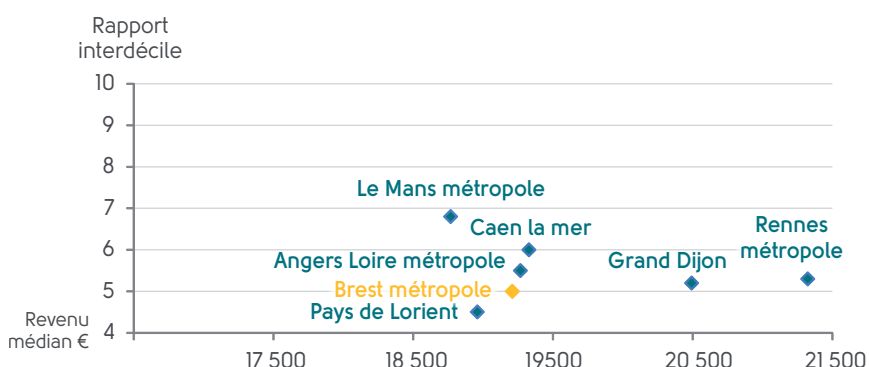
Les habitants de Brest métropole bénéficient d'un revenu médian supérieur au Pays de Lorient et à Le Mans métropole, mais inférieur aux autres intercommunalités. Cependant, le Pays de Lorient et Brest métropole océane sont les EPCI les moins inégalitaires bien que moins riches. Le Mans métropole se distingue par le plus faible revenu médian et le plus fort rapport interdécile. Rennes métropole et le Grand Dijon ont un revenu médian sensiblement supérieur aux autres intercommunalités.

D'après la dernière étude du Centre d'observation de la société intitulée « Villes, périurbain, rural : quels sont les territoires les moins favorisés ? », en Bretagne, le niveau de vie médian est plus faible dans le milieu rural qu'en milieu urbain. Cependant le taux de pauvreté est plus fort dans les grandes villes que dans l'espace périurbain (14 % contre 11,6 % dans les campagnes).

Revenu médian des villes par UC et rapport interdécile en 2011



Revenu médian des agglomérations par UC et rapport interdécile en 2011



Sources : Insee - DGFiP Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

Écarts de revenus et inégalités

Un niveau de revenu plus faible à Brest et moins de ménages imposés

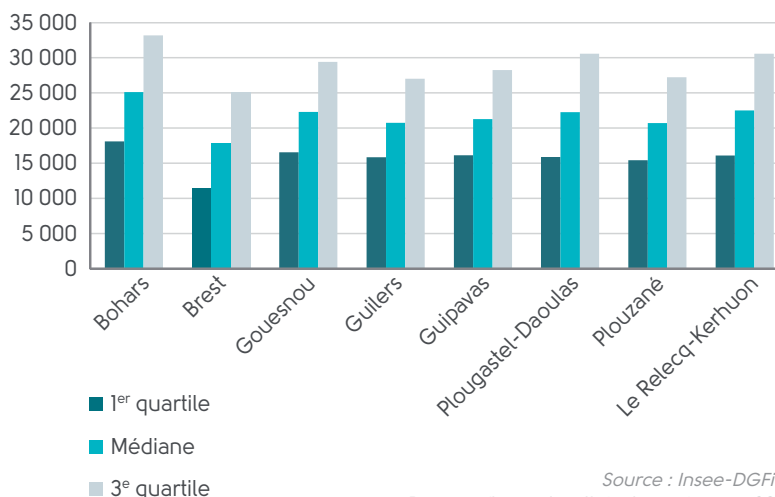
Le revenu médian par unité de consommation des ménages à Brest métropole est de 19 210 € annuels. Il est équivalent au revenu médian en France métropolitaine et légèrement supérieur à celui du Finistère et de la région Bretagne qui s'élève à 18 950 € environ.

Au sein de la métropole, Bohars est la commune dans laquelle les ménages sont les plus aisés (revenu médian des ménages de 25 137 €). Les ménages brestois sont les moins aisés avec un revenu médian de 17 839 €. La moitié des ménages brestois disposent de moins de 17 800 € de revenus tandis qu'ils ne sont qu'un quart à Bohars. Dans toutes les autres communes, le revenu médian est compris entre 20 500 € et 22 500 €.

La part de ménages imposés à Brest métropole océane est équivalente à celle de la France métropolitaine, mais légèrement inférieure à celle de la Bretagne et du Finistère. Dans le détail, seulement 56 % des ménages brestois sont imposables tandis qu'ils sont plus de 68 % dans les autres communes de la communauté urbaine. Cela s'explique en partie par la plus forte proportion à Brest de ménages dont les revenus déclarés proviennent des indemnités chômage (3,5 % à Brest contre moins de 2,8 % dans les autres communes).

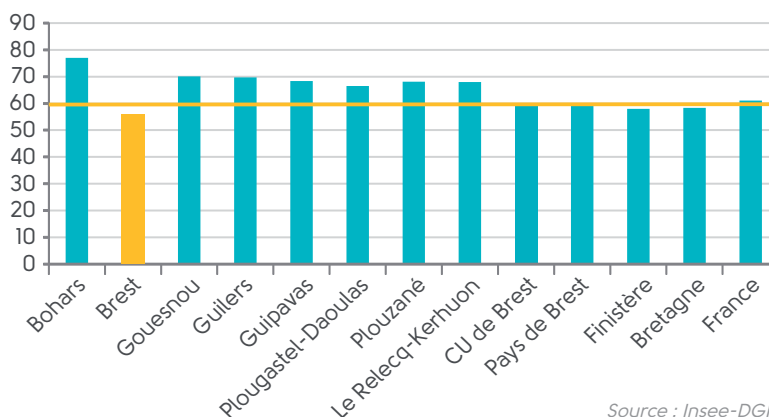
La part de ménages imposés à Brest métropole est équivalente à celle de la France métropolitaine, mais légèrement inférieure à celle de la Bretagne et du Finistère.

Distribution des revenus dans les communes de Brest métropole en 2011



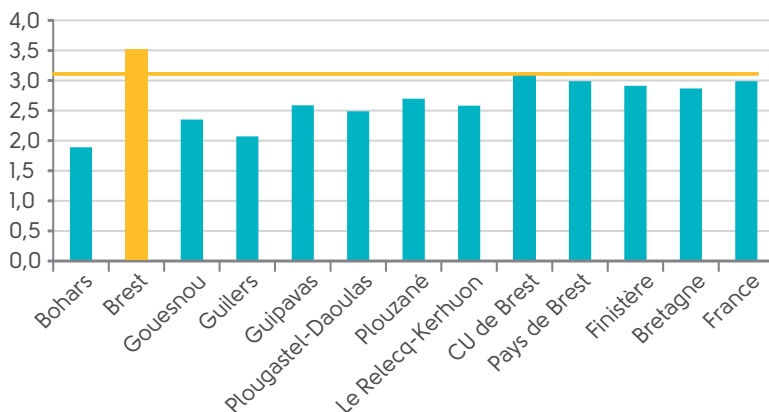
Source : Insee-DGFIP
Revenus fiscaux localisés des ménages, 2011

Part des ménages imposés (%)



Source : Insee-DGFIP
Revenus fiscaux localisés des ménages, 2011

Part des indemnités de chômage (%)



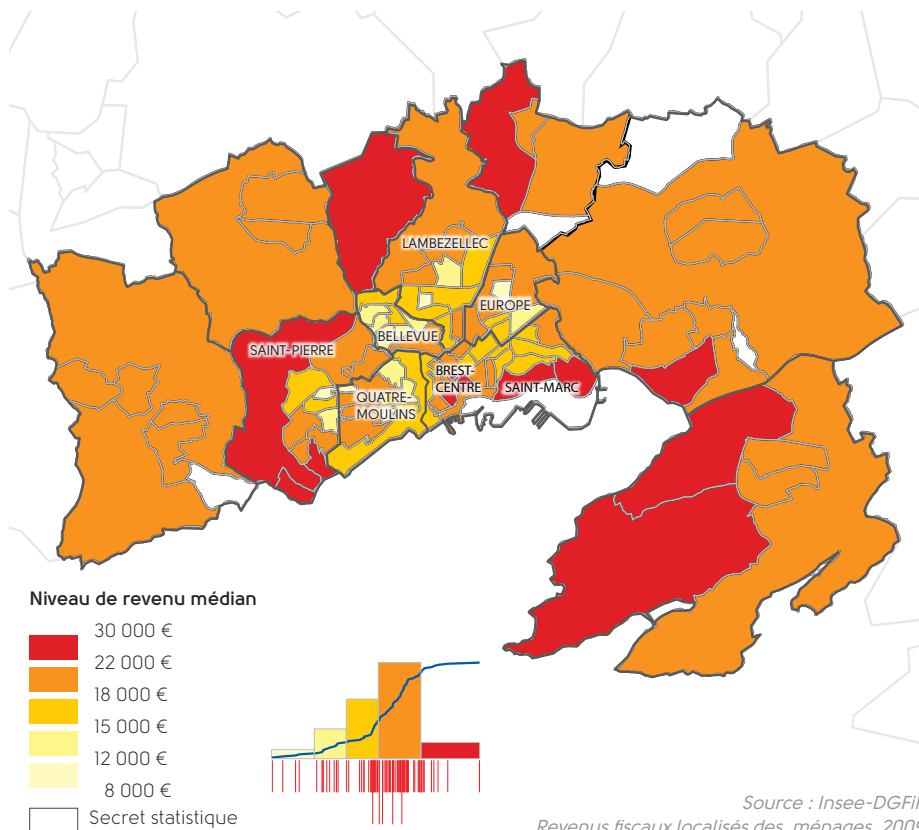
Source : Insee-DGFIP
Revenus fiscaux localisés des ménages, 2011

Des écarts de revenus entre les communes de Brest métropole ainsi qu'entre les IRIS¹ de Brest

À Brest, la forte mixité en termes de typologie de logements (dont la présence de logements sociaux) vient accentuer les écarts de revenus entre Brest et les autres communes, ainsi que l'écart très important qui existe entre certains IRIS de Brest. À Pontanézen, quartier presque exclusivement composé de logements sociaux, le revenu médian est de 8 082 € par an contre 23 614 € pour l'IRIS Siam-Tour d'Auvergne qui ne compte que des logements du parc privé (dans le « Triangle d'Or » de la ville).

À Brest, les ménages les plus riches résident dans les IRIS Siam/Tour d'Auvergne, Bas Jaurès/Saint-Michel, Forestou, Kerangall/Kerampéré, Rural ouest, Maison Blanche/Le Portzic et Kerargaouyat/Le Cruguel. À l'inverse, c'est principalement et logiquement dans les IRIS en politique de la ville que l'on retrouve les ménages aux basses ressources, à savoir Pontanézen, Kerredern, Kerourien/Valy-Hir et aussi Kerangoff.

Revenu médian des habitants (par UC) de Brest métropole par IRIS en 2009



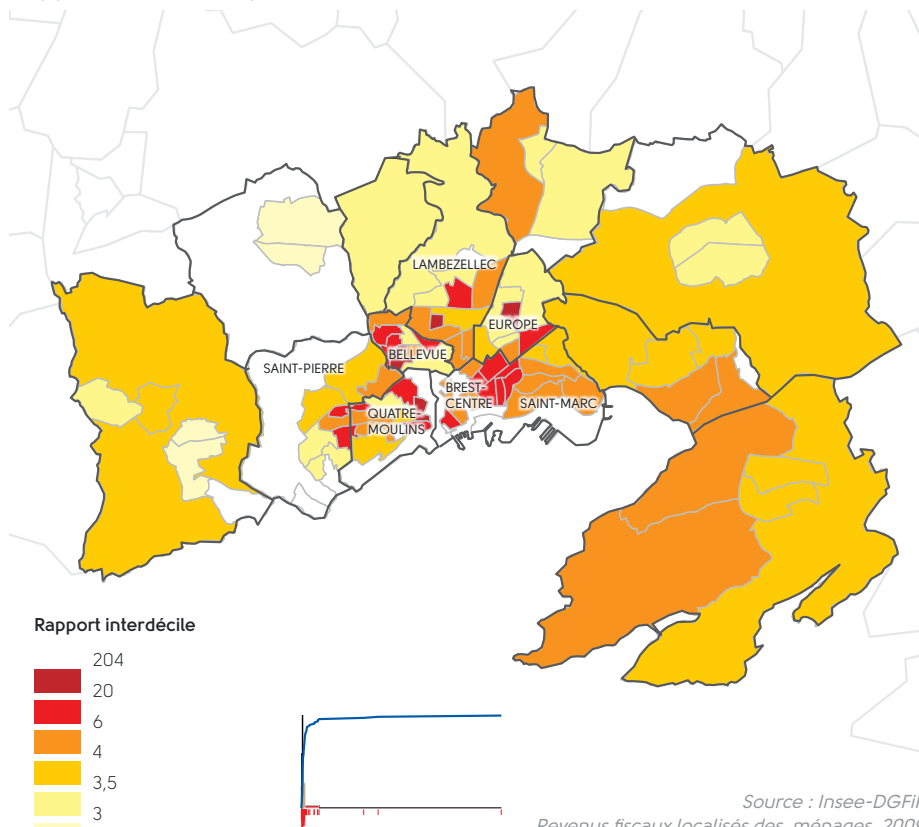
Source : Insee-DGFIP
Revenus fiscaux localisés des ménages, 2009

Et des inégalités de revenus au sein même des IRIS

Il est intéressant de noter que c'est principalement dans les quartiers en politique de la ville que les écarts de revenus entre les ménages riches et les ménages pauvres sont les plus importants. À Saint-Pierre, Kerourien, Quizac, Kerhallet, Kergoat ouest, Kerbernier, Kerredern, Lambézellec, Pontanézen, Pen-ar-Creach, Saint-Martin, Pilier rouge, Sanquer, Queliverzan et Recouvrance/Pontaniou, les 10 % des ménages les plus riches ont des revenus plus de 6 fois supérieurs aux 10 % des ménages les plus pauvres.

Toutefois, ces données sont à relativiser puisque les aides sociales ne sont pas prises en compte dans les revenus, les inégalités réelles de revenus sont moins importantes que les chiffres ne le montrent.

Rapport interdécile par IRIS en 2009



Source : Insee-DGFIP
Revenus fiscaux localisés des ménages, 2009

1. IRIS : îlots regroupés pour l'information statistique. Il s'agit de la plus petite maille utilisée par l'Insee pour produire des données infra-communales.

Revenus selon le nombre de personnes du ménage, le statut résidentiel et l'âge

Les ménages de 5 personnes ou plus sont moins aisés que les ménages de 2 personnes

Les ménages de 2 personnes ont le plus fort revenu par unité de consommation (sauf à Guipavas) puisque composés très majoritairement de 2 adultes percevant un salaire (les familles monoparentales représentant 8 % des foyers et les couples sans enfant 23 %). À Brest, plus le nombre de personnes du foyer augmente, plus le revenu par unité de consommation diminue. Les ménages de 5 personnes et plus ont un revenu inférieur aux ménages de 1 personne. Ce n'est pas le cas dans les autres communes, le revenu des ménages de 2, 3 ou 4 personnes est relativement similaire, seuls les ménages de 5 personnes ou plus ayant des revenus inférieurs.

Les propriétaires sont plus aisés que les locataires du parc privé, eux-mêmes plus aisés que les locataires du parc social

Dans toutes les communes de Brest métropole océane, les propriétaires ont des revenus supérieurs à 21 000 €, les locataires du parc privé ont des revenus compris entre 15 000 € et 20 000 €, et les locataires du parc social ont des revenus inférieurs à 14 000 €.

Il existe cependant des différences entre les communes : à Guilers ou à Guipavas, le revenu médian des propriétaires et des locataires du parc privé est relativement proche : environ 3 000 € d'écart. À l'inverse, l'écart est beaucoup plus important à Bohars avec 7 300 € de plus pour les propriétaires ou à Brest avec 6 150 € de plus.

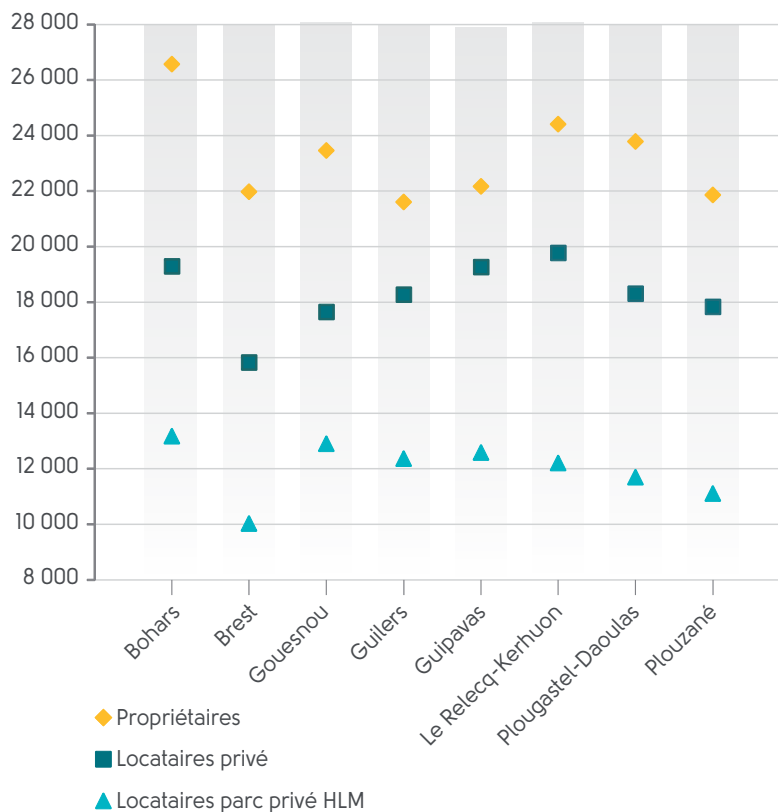
Les locataires à Brest sont plus pauvres que les locataires des autres communes tandis que les propriétaires brestois ont des revenus équivalents à ceux des autres communes.

Revenu médian par unité de consommation selon la taille du ménage par commune (en euros en 2011)

	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes
Brest	16 639	20 063	18 627	18 207	14 098
Guipavas	17 515	22 022	23 133	22 110	19 432
Plougastel-Daoulas	17 419	23 707	22 776	23 569	20 979
Plouzané	17 991	22 916	22 322	21 333	17 043
Le Relecq-Kerhuon	17 956	24 403	23 476	23 736	19 352

Source : Insee - DGFIP Revenus fiscaux localisés des ménages 2011 - Données non disponibles pour les autres communes

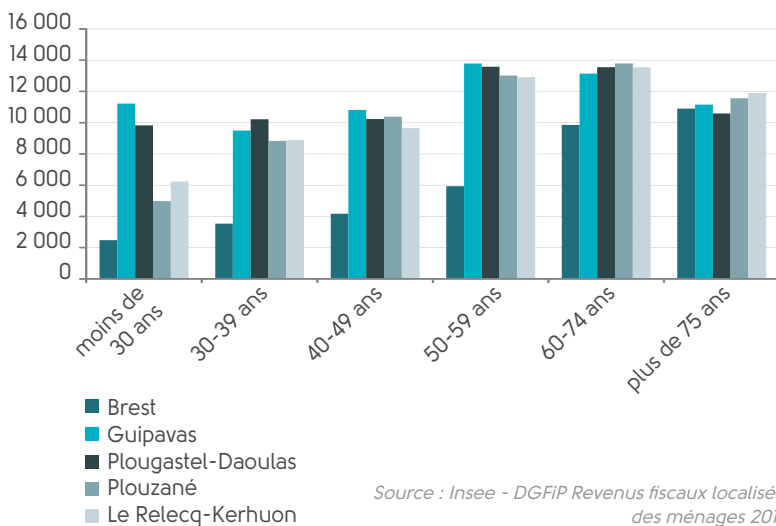
Revenu médian des ménages par UC selon le statut d'occupation du logement en 2011



Source : Insee - DGFIP Revenus fiscaux localisés des ménages 2011



Revenu médian selon l'âge du référent fiscal en 2011



Source : Insee - DGFiP Revenus fiscaux localisés des ménages 2011

Les 50-74 ans sont les plus aisés

Dans toutes les communes, le revenu médian des 50-59 ans et des 60-74 ans est plus élevé que celui des autres tranches d'âge. Cela s'explique par un salaire plus élevé des personnes arri-

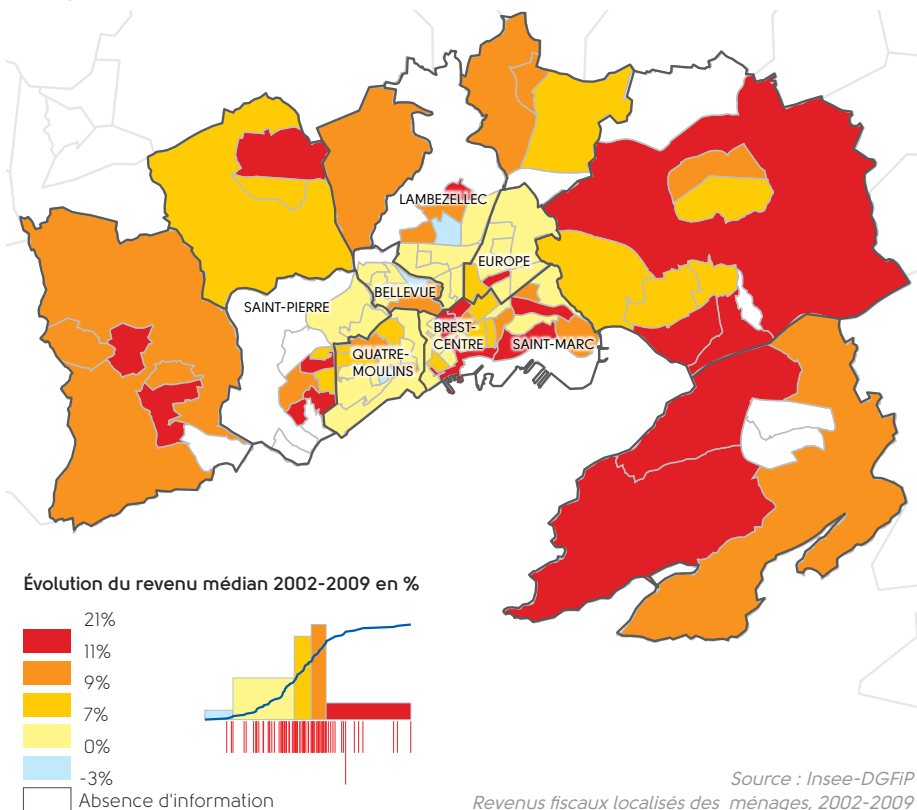
vant en fin de carrière. À l'inverse, et pour cette même raison, le revenu médian des moins de 30 ans est le plus faible car il s'agit souvent de premiers emplois dont les salaires sont les plus faibles, et souvent accompagnés de périodes de recherche d'emploi. Globalement, le revenu médian augmente avec

l'âge jusqu'à 59 ans puis stagne ensuite et chute à partir de 75 ans (excepté à Brest).

Il existe quelques particularités : à Guipavas, le revenu des moins de 30 ans est presque équivalent à celui des 30-39 ans. Autre particularité, à Guipavas et Plougastel-Daoulas, les 75 ans et plus ont des revenus équivalents ou inférieurs aux moins de 30 ans ce qui n'est pas le cas dans les autres communes. Les faibles retraites et les revenus de femmes ne percevant que la pension de réversion de leur époux expliquent ce phénomène, d'autant plus que dans ces deux communes les revenus des moins de 30 ans sont les plus élevés de la communauté urbaine.

La progression des revenus

Évolution du revenu médian en euros constants entre 2002 et 2009 par IRIS (par UC)



Des revenus qui progressent depuis 2002 malgré une forte baisse par endroits entre 2007 et 2009

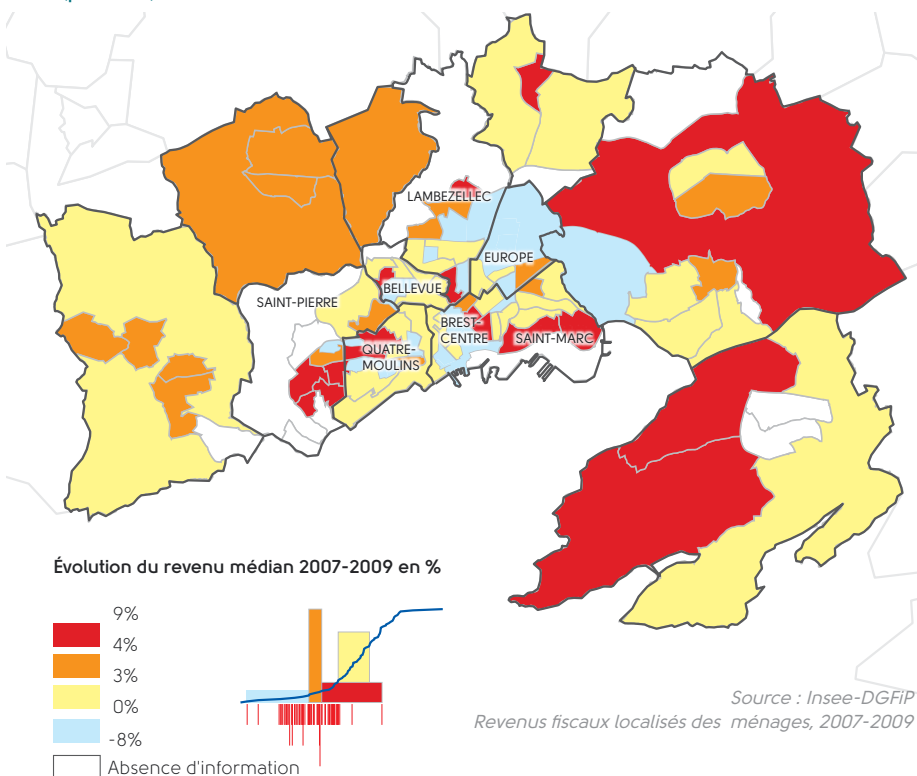
L'analyse de la progression des revenus en euros constants est intéressante puisqu'elle permet de masquer les effets de l'inflation et donc de mesurer l'évolution réelle du niveau de vie des habitants.

Entre 2002 et 2009, les revenus (en euros constants) ont globalement augmenté dans la communauté urbaine de Brest. Trois IRIS font exception : Lambezellec, Kerbernier et Kerangoff. De plus, il s'agit d'IRIS dont le revenu médian est dans les plus bas de la commune de Brest.

Les communes de Brest métropole ont connu une progression des revenus plus importante qu'à Brest. Là encore, il convient de noter que quelques quartiers, principalement dans le centre-ville, à Saint-Marc et à Saint-Pierre, ont également connu une progression de plus de 11 % du revenu médian.

Si la très grande majorité des habitants de la communauté urbaine ont vu leur niveau de vie s'améliorer entre 2002 et 2009, la tendance s'est inversée plus récemment. En effet, plusieurs IRIS brestoises et un IRIS au Relecq-Kerhuon sont marqués par une forte diminution du revenu des habitants en euros constants entre 2007 et 2009. Cela indique que les revenus ont fortement progressé au début des années 2000 avant de diminuer suite à la crise économique. Comme il s'agit d'évolution en euros constants, un double phénomène est à envisager : les revenus bruts ont plus faiblement augmenté (ou dans quelques cas diminué) et dans le même temps les prix des produits de consommation ont crû (inflation). Ainsi, le niveau de vie des habitants a chuté. Quelques IRIS de la ville de Brest n'ont pas été touchés comme Saint-Martin ; Sanquer, Forestou, Kerangall, Kerinou, Quizac, Le Restic, Saint-Pierre, Poulleder et Kerargaouyat où la progression du revenu médian en euros constant est supérieure à 4 %. Dans les autres communes de Brest métropole, les revenus ont augmenté presque partout, plus fortement à Plougastel-Daoulas et Guipavas.

Évolution du revenu médian en euros constants entre 2007 et 2009 par IRIS (par UC)



Le seuil de pauvreté

Dans de nombreux IRIS brestois, plus d'un quart de la population vit sous le seuil de pauvreté

D'après la dernière note de l'Insee, le seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian correspond à 11 840 € annuels, soit 987 € par mois². Dans de nombreux IRIS brestois, plus de 25 % de la population vit sous ce seuil (premier quartile par UC). Les quartiers en politique de la ville sont tous concernés ; le plus souvent le quart de la population la plus pauvre dispose d'un revenu de moins de 7 000 €. Mais les quartiers du contrat de ville ne sont pas les seuls à abriter plus de 25 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté. Kerinou, Sanquer, Arsenal, Poul-ar-Bachet, Sébastopol ou Kerourien sud sont dans cette situation. À l'inverse, aucune autre commune de Brest métropole n'a plus d'un quart de sa population vivant avec moins de 11 840 €.

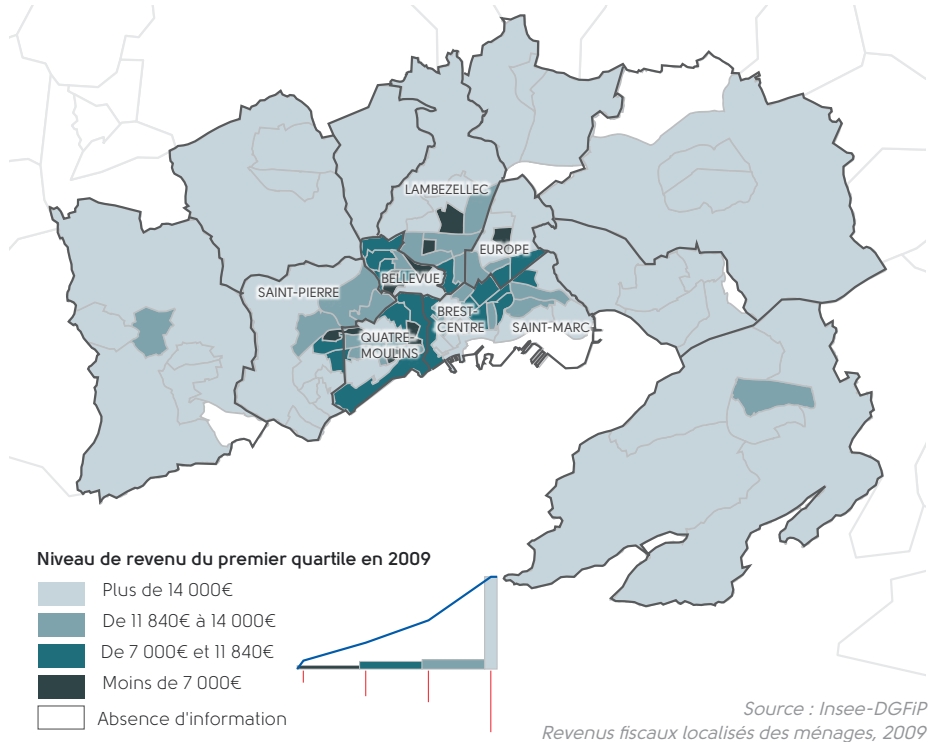
Les familles monoparentales sont généralement plus touchées que la moyenne par le phénomène de précarité puisque ne disposant que d'un salaire. En comparant la carte du niveau de revenus des personnes sous le premier quartile et celle du nombre de familles monoparentales, il est intéressant de noter qu'elles présentent des similitudes mais elles ne se superposent pas complètement. À Guilers notamment, les familles monoparentales sont relativement nombreuses mais le niveau de revenus des 25 % des ménages les plus précaires sont supérieurs à 14 000 €, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des quartiers brestois.



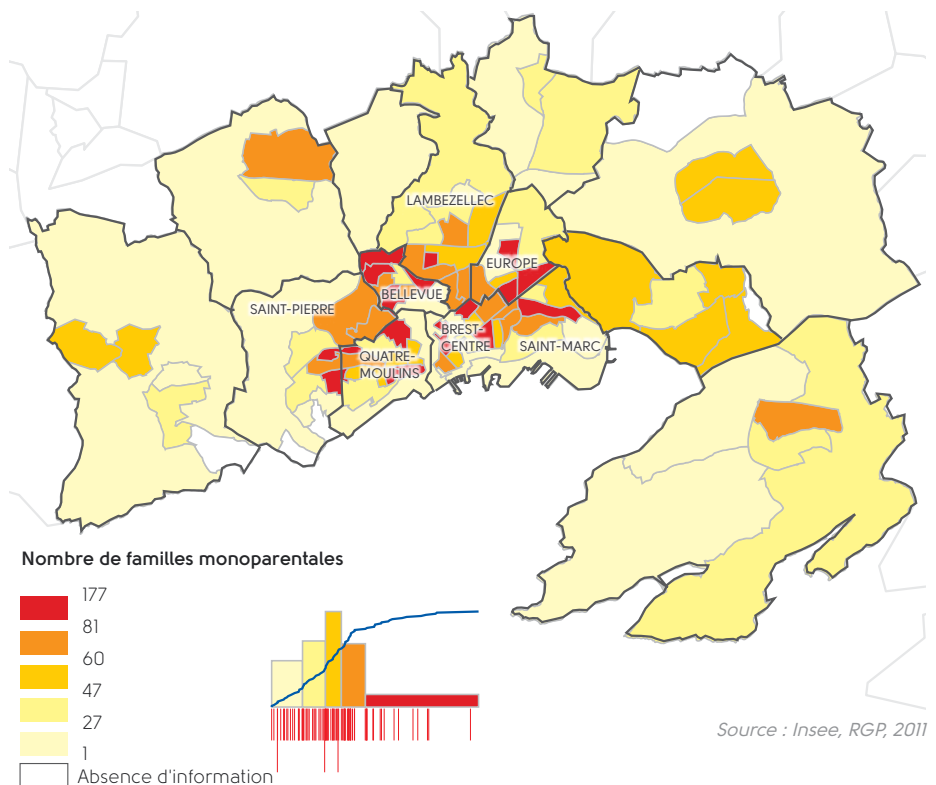
Photo : ADEUPA

2. Insee en Bref. Pour comprendre la mesure de la pauvreté. 9 septembre 2014

Niveau de revenu annuel du premier quartile (25% de la population la plus pauvre)



Nombre de familles monoparentales

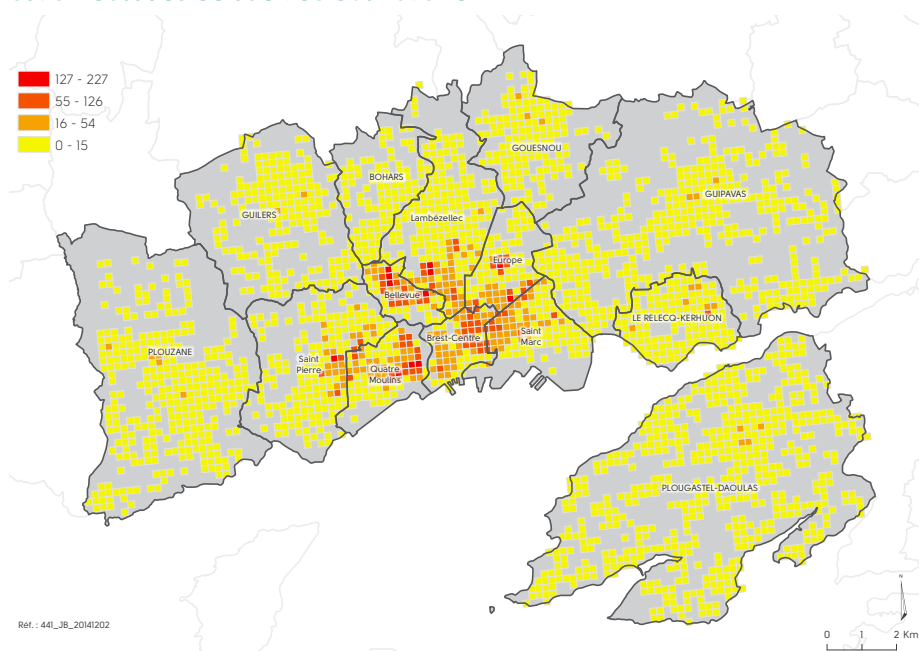


La nouvelle géographie prioritaire a été déterminée par un indicateur unique : plus de 50 % de la population vit sous le seuil de pauvreté de 11 500 € annuels (mesure à l'aide d'un carroyage découpant la France en entités de 200 m x 200 m appelé « données carroyées »).

Il est intéressant de constater à cette même échelle que peu de ménages vivant sous le seuil de pauvreté habitent dans les communes de Brest métropole océane tandis qu'ils sont présents, de manière assez concentrée, dans plusieurs quartiers de Brest, en particulier dans le centre, à Bellevue et à Recouvrance.

En Bretagne et dans le Finistère, les moins de 25 ans sont les plus touchés par le phénomène de pauvreté. En effet, le taux de pauvreté dépasse les 16 % pour les 20-24 ans, alors qu'il est inférieur à 11 % pour les 25-29 ans et descend même à moins de 10 % pour les plus de 30 ans.

Nombre total de ménages dont le revenu fiscal par unité de consommation est en dessous du seuil de bas revenu*



Source : Insee-Données carroyées à 200 mètres - RFL 2010
* 60% de la médiane de la distribution

En Bretagne et dans le Finistère, les moins de 25 ans sont les plus touchés par le phénomène de pauvreté.



Taux de pauvreté selon l'âge des individus en 2011

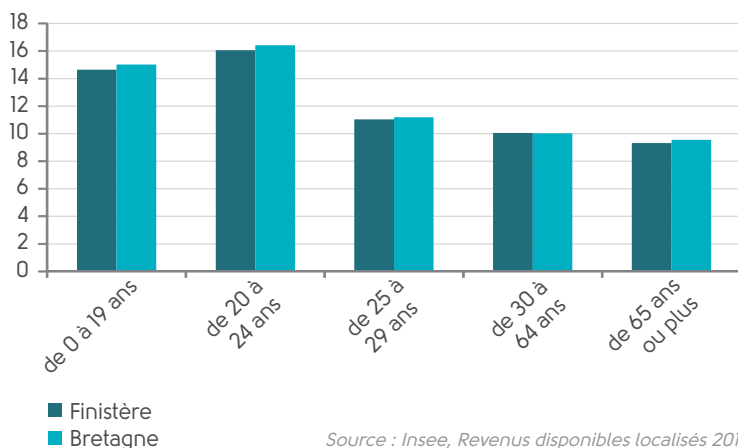


Photo : Franck Bétermin - Brest métropole océane

Le niveau de salaire

À Bohars, le salaire net horaire moyen est plus élevé qu'ailleurs

Le salaire net horaire moyen dans les communes de Brest métropole océane est compris entre 12 € et 15 €. C'est à Brest qu'il est le plus bas (12,3 €) et à Bohars qu'il est le plus élevé (14,9 €). Cela explique en partie les différences de revenu médian entre les différentes communes, bien que les revenus ne soient pas uniquement composés du salaire (mais aussi des retraites, pensions, rentes...).

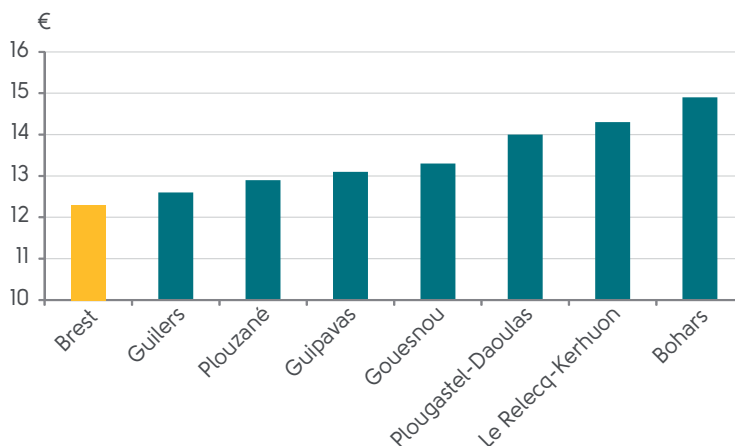
Comparé à d'autres communes, le salaire horaire net moyen n'est pas très élevé à Brest. Il n'y a qu'à Lorient qu'il est inférieur. À Dijon, Caen et Angers le salaire moyen est supérieur à 13 €.

Les ouvriers qualifiés sont mieux payés que les employés

Contrairement à l'idée reçue, les ouvriers ne sont pas la catégorie socio-professionnelle la moins bien payée : les ouvriers qualifiés sont payés en moyenne 11 € de l'heure contre 9 € pour les employés. Ce sont les ouvriers non qualifiés qui ont les plus bas salaires avec moins de 9 € de l'heure, et les cadres les mieux lotis puisqu'ils gagnent en moyenne plus de 20 €.

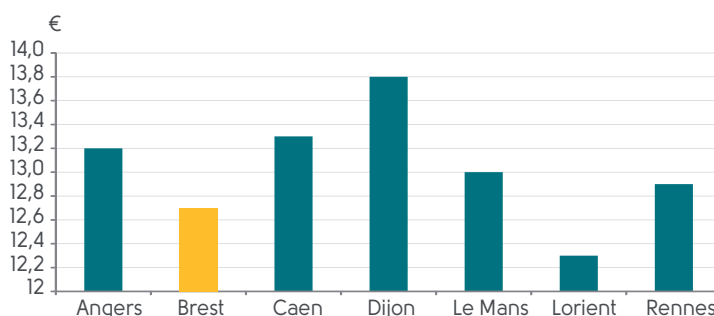
Entre 12 € et 15 €, c'est le salaire net horaire moyen dans les communes de Brest métropole

Salaire net horaire par commune de Brest métropole en 2010 en €



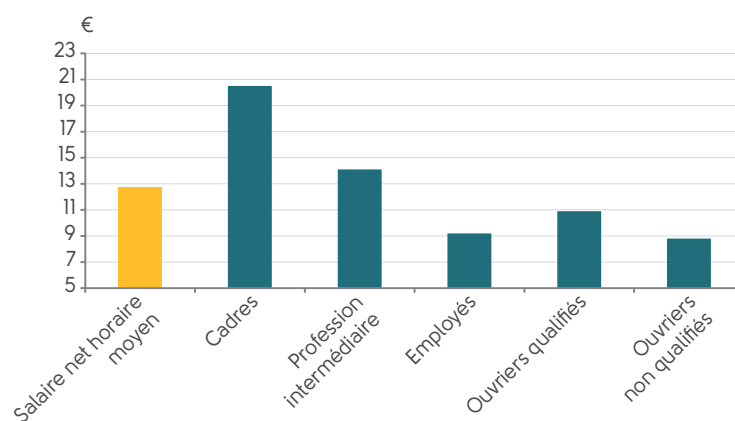
Source : Insee, Dads, Fichier Salariés au lieu de résidence 2010

Salaire net horaire moyen en temps complet dans différentes communes en 2010 en €



Source : Insee, Dads, Fichier Salariés au lieu de résidence 2010

Salaire net horaire moyen en temps complet selon la catégorie socio-professionnelle à Brest métropole en 2010 en €



Source : Insee, Dads, Fichier Salariés au lieu de résidence 2010



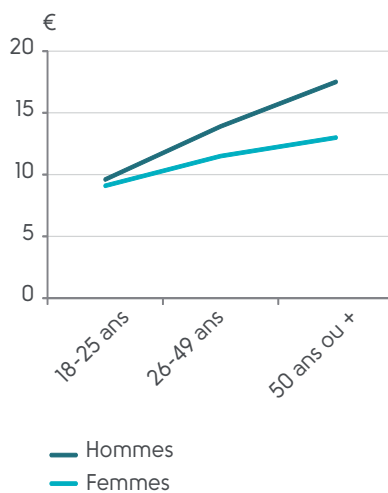
Photo : ADEUPa

De fortes inégalités de salaire entre hommes et femmes

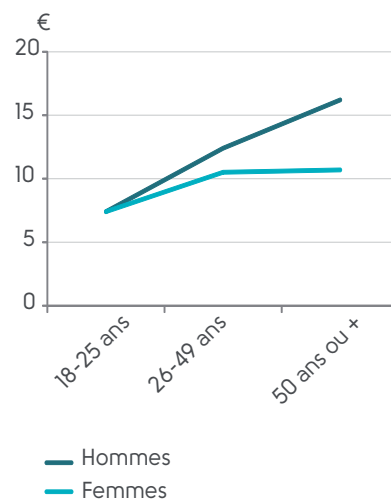
Plusieurs facteurs jouent sur les salaires, notamment l'âge, le temps de travail, mais aussi le sexe. Plus on avance en âge, plus notre salaire horaire augmente. Cela s'explique par l'expérience professionnelle acquise. Il est intéressant de relever cependant que pour les femmes à temps partiel, le salaire stagne après 25 ans, contrairement à celui des hommes qui continue à augmenter. À temps partiel comme à temps complet, les salaires des femmes sont plus bas que ceux des hommes, alors qu'ils commencent à 18 ans au même niveau.

3 195 hommes salariés travaillent à temps partiel en 2010 pour 12 362 femmes, soit 34 % des femmes et 8 % des hommes actifs occupés. La part de femmes travaillant à temps partiel a baissé depuis 1999 (passant de 39 % à 34%) contrairement à celle des hommes qui a augmenté (passant de 6 % à 8 %).

Évolution des salaires par tranche d'âge et par sexe à Brest métropole à temps complet en 2010

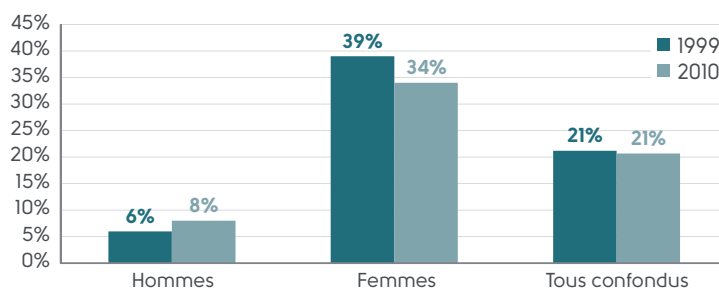


Évolution des salaires par tranche d'âge et par sexe à Brest métropole à temps partiel en 2010



Sources : Insee, Dads, Fichier Salariés au lieu de résidence 2010

Part des salariés à temps partiel selon le sexe à Brest métropole en 2010



Source : Insee, recensement de la population 2010

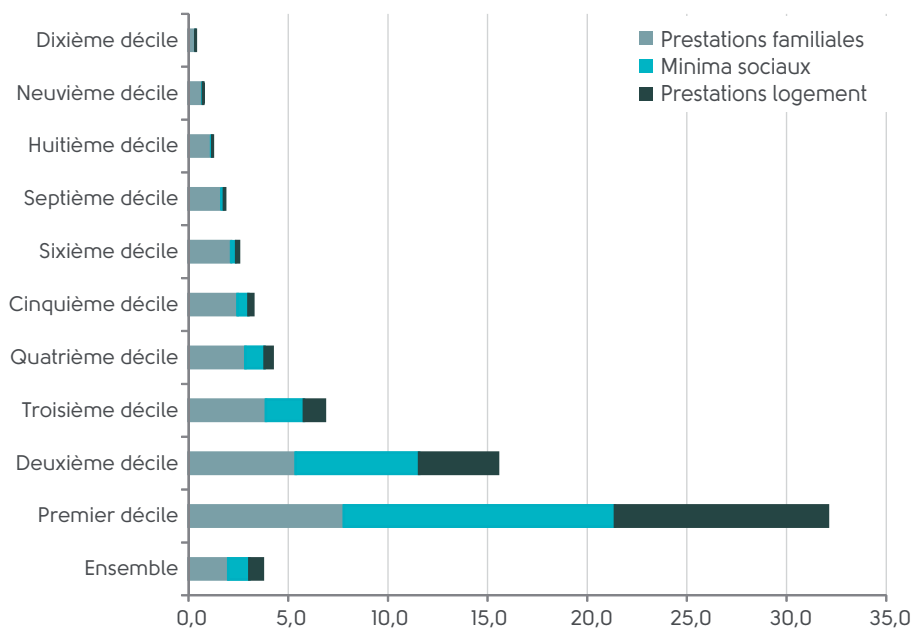
Les bénéficiaires des aides sociales

32 % du revenu disponible des 10 % des ménages les plus pauvres provient des prestations sociales

Les prestations sociales représentent plus de 32 % des revenus des ménages du 1^{er} décile et plus de 15 % des revenus du second décile. À partir du troisième décile, les prestations sociales ne comptent plus que pour 7 % maximum du revenu. Cette différence s'explique par une part très importante des minima sociaux et des prestations logement dans le revenu disponible des 20 % de la population la plus pauvre.

Dans le revenu disponible, la part des prestations familiales est moins importante que les minima sociaux et les allocations logement pour les ménages du premier décile. Ces prestations familiales étant moins liées au niveau de revenu qu'à la structure familiale, il est possible d'observer que leur part descend beaucoup plus progressivement en montant dans les déciles. Dès le troisième décile, les minima sociaux et prestations logement représentent moins de 3 % du revenu disponible des ménages.

Part des prestations sociales dans le revenu disponible par décile dans le Finistère en 2011



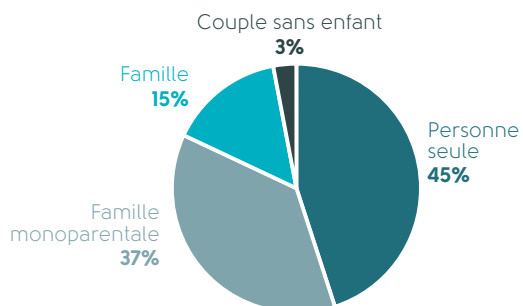
Source : DGFIP, Impôt sur le revenu des personnes physiques 2011

Moins de bénéficiaires de la CMUC à Brest par rapport à Quimper et Morlaix

C'est dans les communes comptant le plus d'habitants que la population couverte par la CMU-C est la plus importante. Dans le Finistère, la part de la population couverte par la CNAM bénéficiaires de la CMU-C est légèrement plus importante à Quimper (10,9 %) et Morlaix (10,8 %) qu'à Brest (10,1 %). Dans les communes de plus petite taille, ce ratio est presque divisé par deux avec moins de 6,4 % à Quimperlé et moins de 5,2 % dans les autres communes.

car les ménages de deux personnes sont ceux qui disposent globalement des plus forts revenus par unité de consommation (souvent deux salaires).

Composition familiale des bénéficiaires des aides exceptionnelles en 2011



Source : Brest métropole 2011

Les personnes seules et familles monoparentales sont les principales bénéficiaires des aides

81 % des bénéficiaires de l'aide exceptionnelle en 2010 étaient des personnes seules et familles monoparentales. Les couples sans enfants sont les moins représentés (4 %)

Part de la population couverte bénéficiaire de la CMUC	
Quimper	10,9 %
Morlaix	10,8 %
Brest	10,1 %
Quimperlé	6,3 %
Concarneau	5,1 %
Douarnenez	4,9 %
Landerneau	4,4 %
Le Relecq-Kerhuon	3,2 %
Plouzané	2,2 %
Plougastel-Daoulas	2,2 %
Guipavas	1,9 %
Bohars	1,9 %
Gouesnou	1,1 %

Source : CNAM 2012

DÉFINITIONS

Médiane : valeur qui partage la distribution des revenus en deux parts égales. Elle correspond au 5^e décile ou au 2^e quartile.

Décile : valeur qui partage une population en 10 parts égales. Les déciles du revenu fiscal décrivent la distribution des revenus par tranches de 10 % des unités de consommation. La population sous le premier décile correspond aux 10 % ayant les plus bas revenus et celle au-dessus du 9^e décile aux 10 % ayant les plus hauts revenus.

Quartile : valeur qui partage la distribution des revenus en 4 parts égales.

- 25 % des unités de consommation ont des revenus inférieurs à Q1
- 25 % des unités de consommation ont des revenus compris entre Q1 et Q2
- 25 % des unités de consommation ont des revenus compris entre Q2 et Q3
- 25 % des unités de consommation ont des revenus supérieurs à Q3

IRIS : Ilots regroupés pour l'information statistique. Il s'agit de la plus petite maille utilisée par l'Insee pour produire des données infra-communales.

Quelques précisions sur le rapport interdécile

Il mesure la disparité entre les revenus les plus élevés et les plus faibles. Il s'agit du rapport entre le 9^e décile et le 1^{er} décile (D9/D1). À titre d'exemple, en 2011, à Brest métropole, le rapport interdécile est égal à $35\,849 / 7\,135 = 5,02$. Les 10 % les plus riches ont des revenus 5,02 fois supérieurs aux 10 % des ménages les plus pauvres.

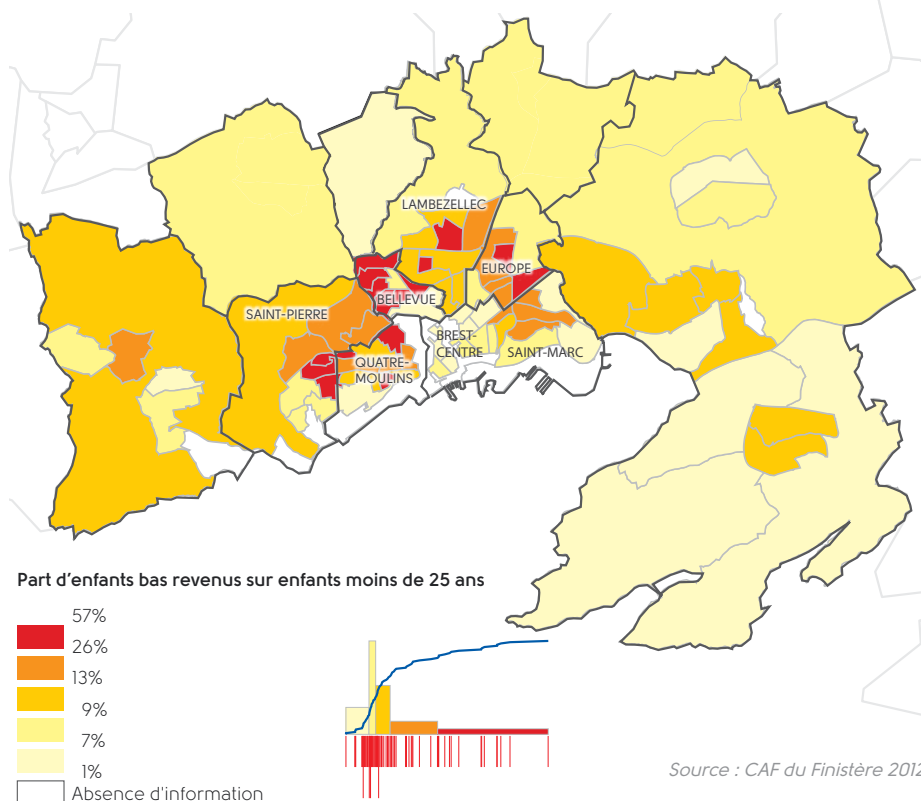
MÉTHODE

Les principales données utilisées sont issues de l'Insee - DGFIP (direction générale des finances publiques) - Revenus fiscaux localisés des ménages de 2002 à 2011 pour les données communales et 2002 à 2009 pour les données à l'IRIS. Ces revenus fiscaux sont compris hors prestations sociales donc ils sont inférieurs aux revenus réels pour les ménages les plus précaires. Le traitement est réalisé par unité de consommation afin d'appréhender de la manière la plus précise possible les revenus des ménages en tenant compte de l'âge des enfants et du nombre de personnes qui composent le foyer. Dans cette note, tous les textes et chiffres faisant référence aux revenus des ménages sont rapportés à l'unité de consommation.

Unité de consommation (UC) : pour pondérer les revenus en fonction de la composition du ménage, un coefficient est attribué à chaque membre :

- le premier adulte du ménage compte pour 1 unité de consommation ;
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 UC ;
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3 UC.

Part d'enfants de moins de 25 ans vivant sous le seuil de bas revenus en 2012

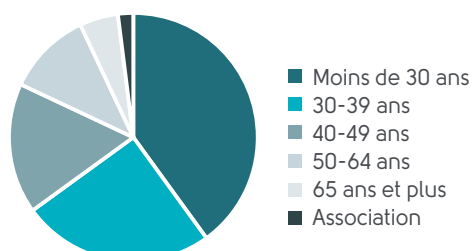


43 % des nouveaux demandeurs d'un logement social ont moins de 30 ans

Presque la moitié des nouvelles demandes de logements sociaux sont émises par des personnes de moins de 30 ans tandis qu'ils ne représentent que 13 % des occupants du parc social. À l'inverse, les plus de 65 ans représentent 3 % des nouvelles demandes alors que 23 % des locataires du parc social de Brest métropole ont plus de 65 ans.

Ces chiffres illustrent d'une part la durée du parcours en logement social mais aussi le faible niveau de revenus des moins de 30 ans.

Âge des nouveaux demandeurs d'un logement social à Brest métropole en 2012



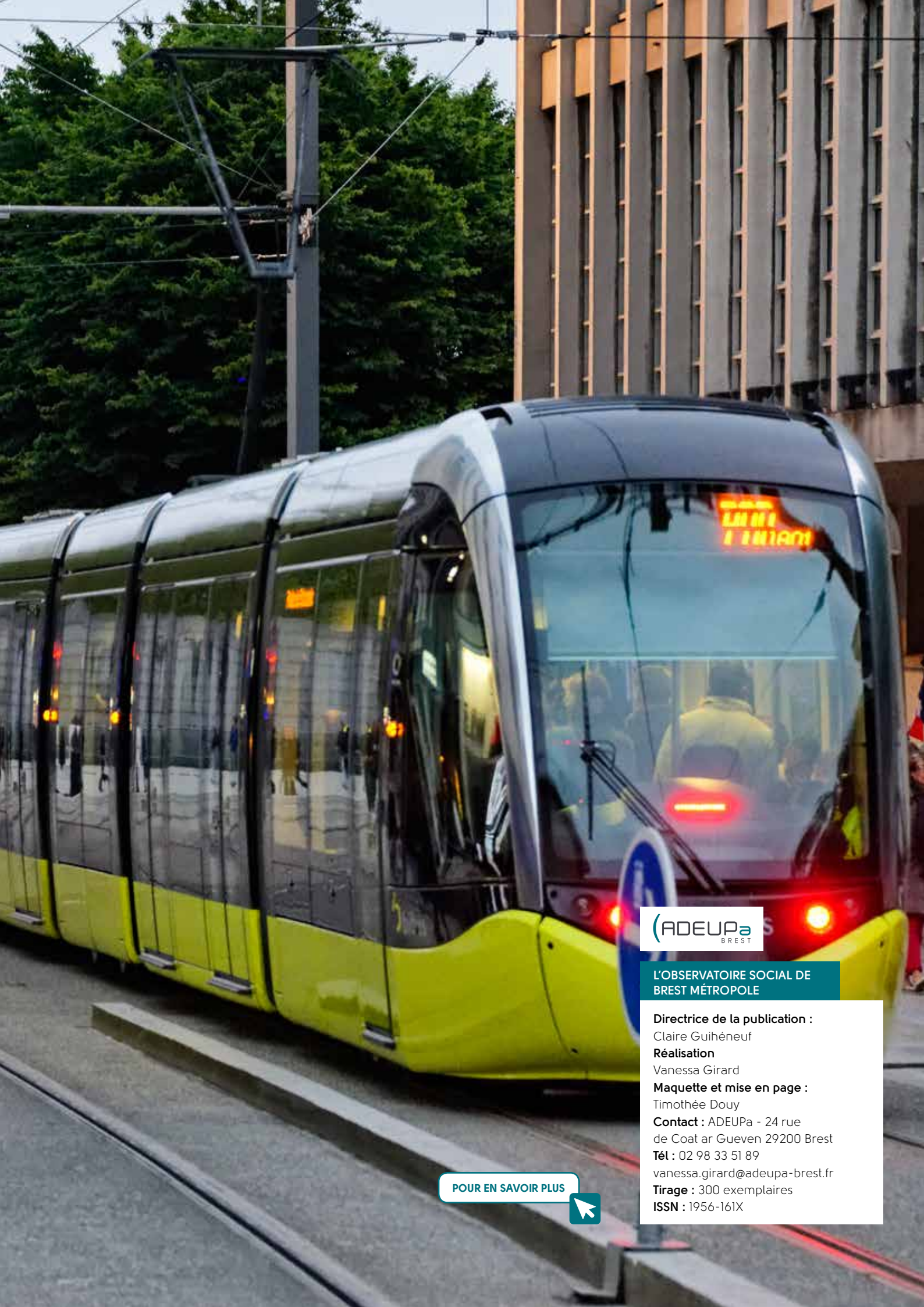
Source : Occupation du parc social 2012

14 % des enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus

La précarité financière, bien que mesurée principalement par le niveau de revenus, touche également les enfants des personnes modestes. À Brest métropole, environ 14 % des enfants de moins de 25 ans vivent sous le seuil de bas revenus. Ils sont plus de 40 % dans les quartiers en politique de la ville (57 % à Kerourien, 44 % à Pontanézen et Pen-ar-Creach, 43 % à Saint-Pierre...).

Le nombre d'enfants vivant sous le seuil de bas revenus a fortement augmenté : ils étaient 6 300 en 2005 et sont aujourd'hui 8 300. Cela s'explique plus généralement par une croissance de la pauvreté puisque les adultes bénéficiaires du RMI étaient 3 900 en 2005 et sont aujourd'hui 5 900 à bénéficier du RSA.





ADEUPa
BREST

**L'OBSERVATOIRE SOCIAL DE
BREST MÉTROPOLE**

Directrice de la publication :

Claire Guihéneuf

Réalisation

Vanessa Girard

Maquette et mise en page :

Timothée Douy

Contact : ADEUPa - 24 rue

de Coat ar Gueven 29200 Brest

Tél : 02 98 33 51 89

vanessa.girard@adeupa-brest.fr

Tirage : 300 exemplaires

ISSN : 1956-161X

POUR EN SAVOIR PLUS





L'OBSERVATOIRE SOCIAL DE BREST MÉTROPOLE